



Communiqué de presse du 07/03/2017

Alerte pour l'enseignement de l'EPS à la rentrée prochaine, dans le second degré !

Pour les collégiens et lycéens de Gironde le compte n'y est pas !

Suite à l'augmentation des **effectifs** sur le département (+ 940 élèves en collège, + 533 en lycées et + 440 en Lycées Professionnels). Ce sont à minima **14** postes qui devraient être créés. Ces 14 créations seraient juste suffisantes pour revenir aux taux d'encadrement de 2012 en EPS.

Alors que la dernière étude de l'OCDE sur la **santé**, en 2016, pointe du doigt le manque d'activité physique chez les enfants français, la réponse de l'administration au manque de poste a été d'augmenter le nombre d'élèves par classe. Ce n'est pas acceptable car ce sont les élèves qui trinquent ! Ainsi pratiquer l'EPS à 30 élèves par classe en collège et 35 en lycée, ne permet pas d'apprendre dans de bonnes conditions.

Si l'académie de Bordeaux se prononce en faveur d'une **école ambitieuse** pour chaque élève, et en s'appuyant sur les données concrètes des établissements, nous pouvons affirmer qu'il faut créer des postes d'enseignant.es d'EPS !

- Pour de meilleures conditions d'apprentissage, il serait digne de revenir à une base de 24 élèves par classe en collège, 28 en lycée et 24 en LP. Soit un besoin supplémentaire de **42** postes EPS
- Pour tenir compte des besoins en remplacement et assurer la continuité du service public, c'est un besoin de **29** postes,

Nous arrivons à un total essentiel de **85** créations de postes de professeur d'EPS sur la seule Gironde.

De 14 à 85 ... Le SNEP-FSU, avec les enseignant.es d'EPS continuera d'agir dans les établissements et auprès des instances locales pour une véritable et tangible amélioration des conditions d'enseignement de l'EPS, en considération de nos jeunes girondins.

Pour une EPS de qualité : créons des postes d'enseignant.e d'EPS !

Contact :

Nathalie LACUEY, Secrétaire départementale SNEP FSU

s2-33@snepfsu.net

06 83 16 20 48